

Financements des interventions en milieu scolaire en région PACA



« Voilà quelques pistes pour financer les interventions de rEGALons-nous ! dans votre établissement.

Ce document est là pour nous entraider et rendre possible des projets en commun. Il mérite donc d'être complété et actualisé. Ainsi, nous comptons sur vous pour nous informer de changements éventuels ou d'autres modalités de financement possible que vous auriez repérées de votre côté A bientôt !. »

L'équipe de rEGALons-nous !
Antinéa, Charlotte et Carole

Collèges

Dispositif PAME, Dispositif de la Région PACA

=Participation aux Actions Menées par les Établissements

Type : Appel à projet annuel

Éligibilité : Aides forfaitaires accordées aux collèges, pour des projets montés à leur initiative avec les partenaires de leur choix

Axes pédagogiques nous concernant : Actions « Citoyenneté », (respect filles garçons, prévention des violences, enfance en danger, intégration des personnes handicapées, lutte contre les discriminations)

Budget par projet : 800€ (1200€ pour les collèges en éducation prioritaire)

Lien : <http://app-dgcweb-5.cg13.fr/apex/f?p=505:3:5624756592443::NO::>

Date limite de dépôt : Courant Mai.

Astuce à savoir : Éviter de nous inscrire dans « partenaire principal 1, 2 ou 3 », sinon le département vous renvoie à ses propres partenaires.

Catalogue des actions éducatives, Dispositif du Conseil Départemental 13

Type : Catalogue d'actions éducatives

Éligibilité : Les Collèges font leur choix dans un catalogue. Certaines actions, prioritaires, sont accordées de facto, tandis que les actions complémentaires sont soumis à décision du Conseil départemental.

Budget : L'établissement choisit une action éducative dans le catalogue, et n'a rien à avancer ni payer. Le Conseil Départemental finance directement l'organisme prestataire par le biais d'une subvention.

Axes pédagogiques nous concernant : Les axes prioritaires changent d'une année sur l'autre et dépendent du niveau de classe. Généralement, nous sommes concernées par l'axe prioritaire « Prévention des violences » et l'axe complémentaire « Egalité filles-garçons ».

Lien : <https://www.departement13.fr/les-actions-educatives/>

Parution du guide dématérialisé : Début d'avril

Date limite pour demander une action : Courant mai

PAPET

= Projet Annuel de Performance d'Établissement

Type : Budget alloué par le département à chaque collègue

Éligibilité : Demandé par l'établissement scolaire et géré par le Conseil d'Administration

Budget : Enveloppe d'environ 5000€ réparti au sein de l'établissement selon décision interne

Objet : Permet à chaque enseignant.e de proposer des projets (d'un voyage scolaire à l'achat de jeux de société en passant par une intervention extérieure).

Lien : Via le CA de l'établissement

Financements des interventions en milieu scolaire en région PACA



Lycées

Appel à projets InES, Dispositif de la Région PACA

=Initiatives Educatives Scolaires

Type : Appel à projet annuel

Éligibilité : Lycées publics ou privés sous contrat d'association avec l'Etat, des Établissements pour Mineurs (EPM), des Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget : 80% max du coût total du projet. Doit être supérieur au seuil plancher de 500€. Nombre de projets limité par établissement et montant maximum dépendant de la taille du lycée.

Lien : <https://extranet-lycee.regionpaca.fr/> (Onglet : dispositif « Viladeduc »)

Date de lancement de l'appel à projet : Janvier

Date limite de dépôt : Courant mai

Astuce à savoir : Les établissements peuvent travailler avec des partenaires locaux non agréés, le chef d'établissement étant garant des tiers associés intervenant dans son établissement.

Autres enveloppes

Projets ERASMUS+

Public : Collèges&Lycées

Budget : Enveloppe pouvant être conséquente

Nous concernant : Nos interventions peuvent être intégrées dans un projet plus global

Lien : <https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

Date de dépôt de dossier : Courant Mars

Contacts : Groupe d'enseignant.es en charge du projet

Enveloppes des CDI et Infirmeries

Public : Collèges&Lycées

Budget : Petite enveloppe

Objet : Selon les projets qu'ils souhaitent porter

Contacts : Infirmier.e ou CDI de votre établissement